

Par courrier électronique

Le 30 août 2018

À la Direction de la protection de la santé publique - MSSS
Aux responsables des laboratoires de microbiologie
Aux médecins microbiologistes-infectiologues
Aux directeurs de santé publique

Objet : Transfert du TAAN carbapénèmases dans 4 CHU désignés

Madame, Monsieur,

À partir du 24 septembre 2018, le TAAN multiplexe carbapénèmases ne sera plus offert au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). La technique demeurera la même, mais sera délocalisée dans quatre établissements désignés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le LSPQ maintiendra la coordination de l'analyse, les contrôles de qualité, la mise à jour analytique, l'analyse des discordants et la surveillance.

De plus, l'indication du TAAN demeure la même (algorithme en annexe), soit analyser toute entérobactérie présentant :

CMI méropénème $\geq 0,25$ mg/L

Ces souches devront maintenant être acheminées :

- Au laboratoire désigné dans votre RUIS (voir tableau ci-dessous)
- Obligatoirement sur une gélose sang en pente
- Accompagnée de la requête spécifique (en annexe), qui contient des renseignements obligatoires. [\[Cliquer ici pour télécharger le formulaire\]](#)

Notez que la notification des cas positifs aux Directions régionales de santé publique devra se faire dorénavant par l'hôpital de provenance de la souche (qui a travaillé le spécimen primaire).

Dans le cadre de la surveillance provinciale, les souches confirmées positives au TAAN carbapénèmases seront acheminées au LSPQ par les 4 laboratoires désignés. Selon les critères établis, les souches discordantes seront également référées au LSPQ pour analyses complémentaires.

.../2

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la TIC devrait être faite dans les établissements aux fins de prévention et contrôle des infections. De plus, l'absence de TIC empêchera d'identifier un possible cas discordant. Les PON sont disponibles sur le site du LSPQ <https://www.inspq.qc.ca/lspq/protocoles-de-laboratoire> dont celle mise à jour en juillet 2018.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le répertoire des analyses du LSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/carbapenemases-confirmation-chez-les-enterobacteries>.

En comptant sur votre collaboration habituelle, Madame, Monsieur, veuillez recevoir nos meilleures salutations.



Jean Longtin, MD, FRCPC
Directeur médical



Brigitte Lefebvre, Ph. D.
Microbiologiste

Établissements désignés

	Coordonnées	Responsables
CHU de Québec	2705, boul. Laurier, Québec G1V 4G2 (418) 525-4444 poste 24647	Dr. Julie Bestman Chantal Courtemanche Mariève Jacob-Wagner
CHUM	1050, rue Sanguinet, Montréal F05 (514) 890-8000 poste 20913	Dr. Michel Roger Simon Gagnon
CHUS	3001, 12e Avenue Nord Sherbrooke J1H 5N4 (819) 821-8000 poste 75723	Dr. Philippe Martin Simon Lévesque
Hôpital général Juif	3755 ch. Côte-Sainte-Catherine Montréal H3T 1E2 (514) 340-8222 poste 25719	Dr. Matthew Oughton Ivan Brukner Melissa Tomkinson

- p. j. Formulaire TAAN carbapénèmases
Algorithme pour le TAAN carbapénèmases et pour les souches discordantes à référer au LSPQ